

L'organisation du commandement

pour l'opération ARTEMIS

L'opération ARTEMIS a été menée en Ituri (République démocratique du Congo - RDC) du 12 juin au 8 septembre 2003. Dirigée par l'Union européenne sous mandat des Nations Unies¹, elle a pris le relais de l'opération MAMBA, déclenchée par la France quelques jours plus tôt (5 juin 2003).

Au-delà de son succès sur le terrain, unanimement reconnu, cette opération est exemplaire à plus d'un titre :

- c'est la première opération conduite de manière autonome par l'Union européenne,
- menée sous contrainte de réaction rapide, elle a nécessité d'adapter, au niveau européen, les mécanismes décisionnels pour répondre à l'urgence de la situation,
- la "sortie de crise", programmée dès l'engagement initial, a été réalisée dans les conditions et à l'échéance prévues.

Dans ce cadre, ARTEMIS présente l'originalité d'avoir, pour la première fois, vu la mise sur pied d'une chaîne de commandement entièrement européenne. L'Union européenne ne disposant pas (encore ?) de structures militaires permanentes de commandement, qui lui soient propres, leur mise sur pied s'est effectuée en s'appuyant sur le concept de nation - cadre. Ce rôle a été assumé par la France au niveau stratégique (OHQ²) et opératif (FHQ³).

PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION BRUNO NEVEUX, COMMANDANT L'EMIA-FE

UNE CHAÎNE DE COMMANDEMENT EUROPÉENNE

Depuis le Conseil de Nice (2000), l'Union européenne s'est dotée des éléments institutionnels lui permettant de mener des opérations de gestion de crise dans le cadre des missions dites "de Petersberg".

Au niveau politique, à Bruxelles, les structures politiques et militaires permanentes ont pleinement joué leur rôle, tout en laissant au com-

mandement de l'opération sa nécessaire liberté d'action :

- le Comité politique et de sécurité (COPS), réunion des ambassadeurs du "2^e pilier", a assuré le contrôle politique et la direction stratégique des opérations. Il a approuvé le Plan d'opération (OPLAN), la chaîne de commandement et les règles d'engagement.
- le Comité militaire, le plus haut organe militaire de l'UE, a exercé la direction militaire

de l'opération. Son Président, le général finlandais Hägglund, a été le correspondant permanent du commandant d'opération.

Dépendant du secrétariat du Conseil et relevant donc directement de Monsieur Solana, Haut Représentant pour la PESC⁴, d'autres organismes ont aussi pris une part importante dans l'opération :

- la Direction générale des relations extérieures (DGE) a déta-

ché un conseiller politique auprès du commandant de l'opération,

- l'Etat-major de l'UE (EMUE) qui a participé à la rédaction du Plan d'opération et de ses révisions, et a apporté un soutien permanent,
- le Centre de situation (SITCEN) qui a produit des évaluations de situation.

Pour la première fois **au niveau stratégique**, a été mis sur pied un PC

d'opération multinational (OHQ) situé à Paris, physiquement distinct à la fois des structures bruxelloises et de l'état-major de même niveau de la nation cadre, le CPCO.

La mise sur pied s'est appuyée sur les travaux de l'UE relatifs aux capacités de commandement nécessaires pour atteindre les objectifs d'Helsinki (Plan d'action sur les capacités européennes - ECAP⁵). Le PC d'opération, interarmées et multinational, classiquement organisé

retour d'expérience

en bureaux (J1 à J9), a utilisé les procédures de l'OTAN, endossées par l'UE, et l'anglais comme langue de travail. Le poste d'adjoint au directeur des opérations, trois postes de chef de bureau et 40% des postes d'officiers étaient tenus par des nations européennes. Le directeur des opérations, officier général de l'Armée de l'air, assumait aussi les fonctions de représentant national (REPFrance). L'EMIA-FE de Creil a fourni le noyau national de l'OHQ.

Après avoir piloté les réunions de montée en puissance, le PC d'opération a assuré la liaison avec les organismes européens, les Nations Unies et les nations contributrices et s'est principalement concentré sur la planification et la préparation de la transition.

Le contrôle politique et militaire, facilité par l'existence d'un PC d'opération indépendant, s'est effectué au travers des comptes rendus périodiques ou circonstanciels faits par

le commandant d'opération auprès du comité militaire et par les points de situation présentés devant le COPS.

LE COMMANDEMENT DU THÉÂTRE

Placé aux ordres du commandant de la force, le général THONIER, le PC de force constituait l'échelon tactico-opératif de commandement. Il était armé par l'EMF 2 renforcé par l'EM de la 9^e BLBMA, tous deux de Nantes, ce qui a garanti réactivité

et cohésion. Le PC de force a d'emblée été scindé en un PC principal, déployé à Entebbe (Ouganda), et un PC avancé à Bunia (RDC).

En raison de la composition de la force, majoritairement française, la multinationalité y a été moindre qu'à l'OHQ (20% des postes d'officiers).

Le PC principal (Main FHQ) a été le point d'entrée unique pour tous les organismes, nationaux et multinationaux, extérieurs à la force.

Organisé en J, il a planifié et conduit le déploiement et le désengagement de la force, ainsi que la transition avec la *Task Force* de la MONUC. Il s'est chargé de toutes les tâches administratives et financières et des relations avec la nation hôte. Un centre opérationnel de projection (COP) puis de désengagement (COD) a été activé pour les deux phases d'entrée et de sortie du théâtre. Ce PC, dans lequel étaient insérés deux officiers de l'Armée de



CCH J.J. CHATARD-SIRPA Terre

l'air (J2 et J5), était à forte dominante terrestre. En revanche, une cellule de commandement de composante aérienne (JFACC⁶) y était colocalisée.

Le PC avancé a essentiellement assuré le commandement tactique, notamment dans le domaine de l'emploi des groupements et des appuis et dans celui du renseignement. Un AOCC⁷ lui a été adapté. La dimension "politique" du mandat, la complexité de la situation, l'importance et le rôle des acteurs locaux ont toutefois nécessité la présence quasi permanente du commandant de la force à Bunia ainsi que la mise en place de fonctions dites de "théâtre" (communication et information opérationnelles, ACM, conseil politique...), dont le besoin s'impose dès le début des opérations.

A tous les niveaux (nation hôte, Etat voisin, organismes civils et militaires de l'ONU) ont été mis en place des **officiers de liaison** dont la présence s'est avérée indispensable.

Cette organisation qui ne devait être que temporaire s'est finalement révélée bien adaptée aux conditions particulières de l'opération, même si ce choix, initialement non prévu, a généré des difficultés liées au dédoublement des moyens : sous-dimensionnement de certaines cellules (J2-J3) et du soutien-vie, moyens de communication aux capacités limitées entre les deux PC. Une opération d'une durée plus longue aurait sans doute exigé un regroupement de l'essentiel des moyens sur Bunia.

LA COMPOSANTE AIR

La chaîne de commandement des opérations aériennes s'est progressivement adaptée et consolidée pour répondre à l'évolution des opérations sur le théâtre. Bien que l'activité aérienne ne dépassait pas vingt sorties par jour, l'importance vitale des liaisons aériennes, la programmation et la conduite des opérations, l'exploitation du renseignement, notamment "image" (F1 CR, Mirage 2000 D, ATL 2) ont justifié la constitution d'un JFACC relevant du PC principal.

Par ailleurs un AOCC a été créé afin de coordonner une activité aérienne croissante au-dessus de Bunia (ATT d'ARTEMIS et de la MONUC, hélicoptères, Mirage, ATL 2).

- 1 Résolution n° 1484 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (30 mai 2003).
- 2 Operation Headquarters - PC d'opération.
- 3 Force Headquarters - PC de force.
- 4 Politique européenne de sécurité commune.
- 5 European Capabilities Action Plan.
- 6 Joint Force Air Component Command.
- 7 Air Operations Coordination Centre.
- 8 Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie.

L'organisation du commandement a dans l'ensemble bien répondu aux besoins d'une opération d'ampleur limitée et dont le mandat était principalement de nature terrestre. Une opération plus importante, au caractère interarmées et multinational plus marqué, devrait s'appuyer, au niveau opératif, sur une structure de commandement constituée à partir d'un état-major interarmées permanent, habitué au travail interarmées, rompu aux procédures interalliées (OTAN) et entraîné à la multinationalisation. Telles sont les capacités et la vocation des FHQ déclarés par certains Etats membres⁸ à l'Union européenne.

De nombreux enseignements ont été tirés de l'opération ARTEMIS. Ils doivent être analysés avec attention, chaque opération étant par nature spécifique. Ils illustrent néanmoins une problématique qui est au cœur de la réflexion européenne, celle des capacités de réaction rapide et de commandement dont doit se doter l'UE (recours à l'OTAN, à une nation cadre ou à des moyens propres ?). Les groupements tactiques de 1500 hommes et le développement d'une capacité de planification s'inscrivent dans cette perspective.

Ces enseignements sont par ailleurs exploités pour la montée en puissance des capacités d'OHQ national, les études doctrinales sur le niveau opératif et la préparation des exercices européens de gestion de crise (CME).